

CANDIDATURE PROJET DE THÈSE CIFRE

« Agriculture de proximité en milieu urbain dense et construction d'un Système alimentaire social et solidaire territorialisé (SASST). Le cas du PAT du Grand Projet des Villes Rive Droite au sein de Bordeaux Métropole

Cadre administratif de la thèse

- Inscription à l'École Doctorale Montaigne Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne
- Thèse rattachée au laboratoire Passages UMR 5319 CNRS – Université Bordeaux Montaigne, Ecole normale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux, Université de Bordeaux
- Thèse **CIFRE** développée en partenariat entre l'Association nationale recherche et technologie (**ANRT**) et le groupement d'intérêt public « Grand Projet des Villes Rive Droite » (**GPV Rive droite**).

Calendrier

- Le/la candidat.e retenu.e participera à l'élaboration de la demande de co-financement auprès de l'ANRT (janvier-mars 2023). Il/elle sera accompagné.e par les institutions partenaires et les co-encadrants de la thèse dans cette démarche.
- Sous réserve de validation du co-financement par l'ANRT, la thèse débutera à l'automne 2023. L'inscription à l'Université Bordeaux Montaigne se fera à ce moment-là.
- La thèse durera 3 ans (2023-2026).

Contexte et problématique

Le territoire de la recherche est celui du Grand Projet des Villes de la Rive Droite (GPV) de la métropole bordelaise. Il rassemble les quatre communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont (figure 1). Ce territoire se caractérise par des zones urbaines denses et des populations parmi les plus fragiles du territoire métropolitain (figure 2). Les GPV sont des outils relevant des politiques publiques urbaines créés en 1999 dans l'objectif de renforcer les projets éco-socio-spatiaux en faveur des quartiers les plus en difficulté.

Figure 1 : Carte de situation du GPV Rive Droite au sein de Bordeaux Métropole

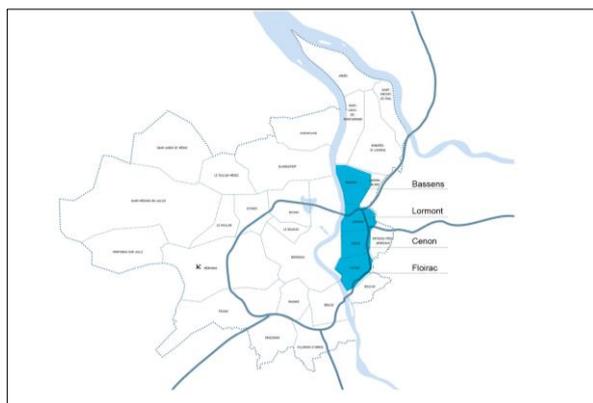
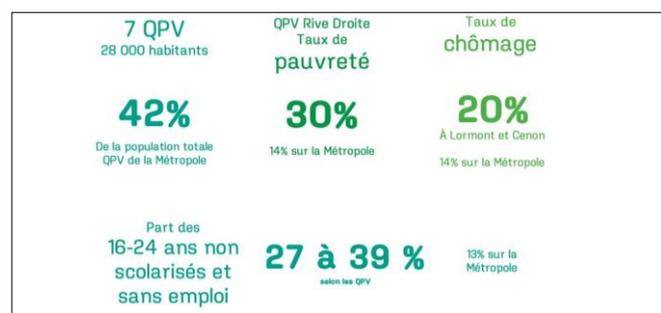


Figure 2 : Indicateurs sociaux du territoire du GPV Rive Droite



Source : GPV Rive Droite, 2021

L'approche sociale de l'action publique conduite sur ce territoire est envisagée par certains de ses acteurs comme « l'ADN du GPV Rive Droite¹ ». Construite dans la durée, elle reflète, selon eux, une forme de « continuité politique »² pouvant être qualifiée de structurante et reconnue par les partenaires institutionnels de cette démarche (Bordeaux Métropole, Région, Département, État et Union européenne). Le souhait de développer un système alimentaire territorialisé sur le territoire répond ainsi à deux objectifs : s'inscrire dans la dynamique transitionnelle vers une alimentation durable, dynamique enclenchée par Bordeaux Métropole depuis 2015 ; envisager cette transition dans une dynamique d'équité sociale.

En 2018, le GPV lance un premier travail exploratoire d'identification des acteurs contribuant – ou pouvant contribuer – au système alimentaire du territoire. Une « démarche alimentaire territoriale » est alors engagée. Elle préfigure le Projet alimentaire territorial. En 2019, la démarche initiée est lauréate d'un appel à projet de la Fondation de France en lien avec le CNRS et l'INRAE permettant la structuration d'une recherche-action (programme QualipSo³) pendant 2 ans et la création d'un poste de « chargé de recherche-projet » (50% du temps dédié à la recherche, 50% dédié à l'animation du PAT). Dans le même temps, le GPV devient membre du réseau « Cantines durables - Territoires engagés » initié par la commune de Mouans-Sartoux visant à accompagner pendant 2 ans (2019-2021) des collectivités « dans la définition et la mise en œuvre d'une politique alimentaire territoriale respectueuse de l'environnement et de la santé des citoyens »⁴. Le PAT de la Rive Droite se structure ainsi progressivement et est labellisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation fin 2021⁵.

Le PAT de la Rive Droite ne fait pas de l'alimentation une fin, mais un moyen permettant de favoriser des modalités innovantes d'insertion sociale et de mettre en place des actions à visée agri-écologiques sur le territoire concerné. Pour autant, développer des actions de ce type en contexte urbain se heurte au fait que les politiques publiques conduites restent largement imprégnées de logiques dominées par l'urbanisation et les lieux de l'activité agricole sont généralement considérés comme des réserves foncières plutôt que comme des leviers d'aménagement de l'espace et de gestion des paysages. L'un des objectifs principaux du PAT de la Rive Droite est ainsi de surmonter ces difficultés et d'accompagner l'élaboration d'un projet de territoire agri-urbain à forte dimension sociale et environnementale en lien avec la diversité des acteurs impliqués.

La thèse CIFRE s'inscrit donc dans ce contexte et dans la continuité du programme de recherche-action QualipSo développé depuis 2020 en lien étroit avec l'animation du PAT de la Rive Droite. Si le projet QualipSo était principalement centré sur la restauration collective, ce projet de thèse aura pour objectif d'élargir l'approche en étudiant les modalités de structuration d'un *Système alimentaire social et solidaire territorialisé* (SASST). Cet objectif implique d'interroger plusieurs dimensions de cette dynamique :

- Le souhait d'appuyer le système alimentaire et solidaire territorialisé sur une agriculture de proximité développée en milieu urbain dense. La littérature met en avant la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine⁶. Dans cette étude nous souhaiterions d'avantage orienter la réflexion sur l'idée de proximité géographique et sociale. La présence dans les milieux urbains d'une agriculture garantit-elle la proximité entre cette agriculture et les habitants ? De quelle proximité est-elle porteuse ? Quelles sont les conditions à mettre en œuvre pour que l'agriculture présente en milieu urbain soit tournée vers les besoins des populations ?

¹ Extrait d'entretiens menés auprès d'acteurs du territoire étudié. Source : programme QualipSo – avril-juin 2022.

² Ibid

³ Programme de recherche financé par la Fondation de France, co-porté par le CNRS et l'INRAE, intitulé « Une alimentation de qualité dans la restauration collective publique comme levier d'une transition agricole, écologique et sociale » (2020-2023). Rapport d'activité juin 2022 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03690986v1>

⁴ Présentation « Cantines Durables-Territoires Engagés ». <https://mead-mouans-sartoux.fr/essaimer/cdte/>, consulté le 15/04/2021

⁵ <https://www.surlarivedroite.fr/2021/04/projet-alimentaire-de-territoire/>

⁶ Daniel A. C., « Les micro-fermes urbaines, de nouvelles fabriques agri-urbaines », *Vertigo – La revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], Hors-série 31, septembre 2018, mis en ligne le 5 septembre 2018, consulté le 9 novembre 2022.

Aubry C., Giacchè G., Maxime F., Soulard C-T., *Les Agricultures Urbaines en France : comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs*, Ed. Quae, 2022, 224 p.

- La volonté de promouvoir un SASST. L'ambition du PAT de la Rive Droite est d'articuler (i) les enjeux de développement d'une production agro-écologiques de proximité avec (ii) les enjeux sociaux d'insertion, d'emploi, de formation et d'éducation. L'agriculture de proximité en milieu urbain dense peut-elle être le socle d'un système alimentaire social et solidaire ? Comment observer, analyser les rouages de cette articulation ? Comment l'accompagner ? Il s'agira également d'éprouver la notion même de SASST.
- L'intérêt pour comprendre les effets du SSAT sur le territoire du GPV Rive Droite dans le contexte de la métropole bordelaise. Quels sont les changements observables ? Comment les dimensions sociale et solidaire interviennent-elles dans ces changements ?

Compétences attendues

- La proposition de thèse est destinée à toute personne ayant un master dans le champ de la géographie, du paysage ou plus largement des sciences du territoire. Elle peut être diplômée ou en cours de finalisation de la deuxième année de master ou de fin de cursus d'ingénieur agronome spécialisé dans les questions de reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation.
- Une expérience professionnelle post-master, si possible dans le domaine de l'action territoriale, sera favorablement considérée.
- Compétences et aptitudes plus spécifiques attendues : méthodologie d'entretien et d'enquête, travail en équipe, aptitudes rédactionnelles, curiosité.

Calendrier de recrutement

Suite à la réception des candidatures, des entretiens auront lieu afin de sélectionner la personne adéquate. Ces entretiens auront lieu courant janvier 2023. Des modalités d'organisation spécifiques en visioconférence pourront avoir lieu pour les personnes situées dans des territoires éloignés et en difficultés pour se déplacer sur la métropole de Bordeaux.

Encadrement

L'encadrement sera partagé entre :

- Mayté Banzo, directrice de thèse
Géographe, Professeure à l'Université Bordeaux Montaigne
UMR 5319 Passages CNRS – Université Bordeaux Montaigne
- Nathalie Corade, co-directrice de thèse
Économiste, Maître de conférences à Bordeaux Science Agro
UR INRAE ETTIS 1456
- Benjamin Chambelland, co-encadrant de thèse
Paysagiste dplg
UMR 5319 Passages CNRS – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux

Lieux de travail

Le/la doctorant.e travaillera à la fois dans les locaux du Grand Projet des Villes Rive Droite situé à Cenon pour le volet opérationnel, et à l'UMR 5319 Passages située sur le campus universitaire de Pessac pour le volet recherche.

Les dossiers de candidature sont à envoyer simultanément aux trois adresses suivantes :

Mayté Banzo : mayte.banzo@u-bordeaux-montaigne.fr
Benjamin Chambelland : bchambelland@iut.u-bordeaux-montaigne.fr
Nathalie Corade : nathalie.corade@agro-bordeaux.fr

Dossier de candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer au plus tard le
15 janvier 2023